



Est-il possible réclamer à une banque une somme versé en 1976/7

Par **FrançoiseRey**, le **12/09/2010** à **09:30**

Bonjour,

Après le décès de notre mère, Je ai à sa demande dans les années 76 envoyé une procuration afin de lui permettre de vendre nos biens et par négligence et surtout par peur de lui car il ne m'avait jamais pardonné ma séparation de mon ex-mari, je n'ai jamais pu osé lui demander qu'était devenu de cet argent.

Dans la certitude que mon frère m'avait expolié de la moitié de l'héritage de ma mère (décédée en 1975), hier matin samedi 11/09/2010, après lui avoir envoyée une lettre très dure à la suite d'un mini conflit familial (23 août 2010), je lui ai téléphoné hier matin (samedi 10/09) pour apprendre à ma grande surprise que ces sommes (1/2 appartement et des pièces chinoises de très grande valeur), avaient effectivement été vendues et la moitié sous forme de 2 chèques avait été versée par ses soins sur ce fameux compte en banque que j'ai toujours ignoré (disons oublié) - BNP, Bld Gambetta à Nice.

Il y a de cela près de 34 ans. Je suis partie de Nice très rapidement fin 76 ou début 77 car une amie commune m'avait proposé un travail à Barcelone.

J'ai opté pour Barcelone car je parlais la langue espagnole.

Ma question est la suivante : Ai-je une possibilité de récupérer cet argent qui dort quelque part ou y a-t-il prescription ?

Dès demain j'enverrai un fax aux 2 Agences de l'avenue Gambetta pour tenter d'obtenir tout au moins une preuve de ma bonne foi, car étant très proche de la pauvreté totale. Si j'avais été au courant de ces versements il est évident que je ne serais pas partie pour l'Espagne sans vider ce compte.

Depuis cette date, aucune nouvelle de mon frère, ni d'aucune vente effectuée de sa part, je ne lui ai rien réclamé étant persuadée qu'il s'était emparé de cet argent.

Après m'être fait traiter de tous les noms d'oiseaux par mon frère en fureur, celui-ci m'a d'abord accusée de vouloir essayer de lui soutirer de l'argent et m'a accusée d'avoir dilapidé ces fonds.

Je me suis renseignée auprès de la BNP Paris pour leur demander si je figurais dans un des 2 comptes du Bld Gambetta où mon frère m'a assuré qu'il avait effectué ce virement.

Ayant quitté Nice sans laisser d'adresse, car ne me savais pas où j'allais me

rendre (j'avais avec moi une fille de 6 ans) et n'ayant aucune communication avec mon frère, celui-ci ne m'ayant jamais pardonné mon divorce, il est certain que les lettres de la Banque sont arrivées à mon adresse à Nice 1^{er} rue Berlioz.
Je prends une autre fenêtre pour continuer ma question...